

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

N°2019/03

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	20	20

<u>Date de la convocation :</u>	le 18 janvier 2019
<u>Date d'affichage :</u>	Le 4 février 2019

Séance du 24 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 24 janvier à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA,

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Kristine FOYART, Sophie MERCIER, Corinne TROUVAIN, Messieurs Jacques CAMUS, Alain CARRIÈRE, Patrice CARVALHO, Marcel DAUSQUE, Alain DENNEL, Michel DUPONT, Olivier FERREIRA, Daniel FORGET, Daniel GAGE, Christian HEDUY, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Jackie TASSIN, Gérard WARIN.

Absents représentés : Monsieur Dominique FERRY par Monsieur Daniel GAGE, Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF représenté par Monsieur Jacques CAMUS

Absents excusés : Madame, Marianne PARIGOT, Messieurs Patrick ALLARD, Philippe BARBILLON, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Dominique FONTAINE, Jean-Noël GUESNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY.

Secrétaire de séance : Madame Corinne TROUVAIN

Objet : Contribution financière des concessionnaires SICAE OISE et SER pour le déploiement des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Électriques

Vu la convention de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique du 10 décembre 2014 entre le SEZEO et SICAE-OISE,

Vu la convention de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique du 12 décembre 2017 entre le SEZEO et la SER,

Monsieur le Président expose que les Gestionnaires des Réseaux de Distribution d'électricité SICAE OISE et SER soutiennent le déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques sur leur périmètre,

À ce titre, ils souhaitent attribuer au SEZEO leur contribution financière à hauteur de mille euros par borne installée dans la limite de cinquante bornes pour SICAE OISE et d'un montant forfaitaire de dix-mille euros pour la SER,

En contrepartie, le SEZEO s'engage à mentionner son partenariat avec SICAE OISE et la SER dans ses actions de communication,

Monsieur le Président sollicite l'approbation des membres et l'autorisation de signer les conventions de partenariat correspondantes,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

APPROUVE la contribution financière de SICAE OISE et de la SER pour le déploiement des Infrastructures de recharge pour Véhicules Électriques,

AUTORISE le Président à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

